



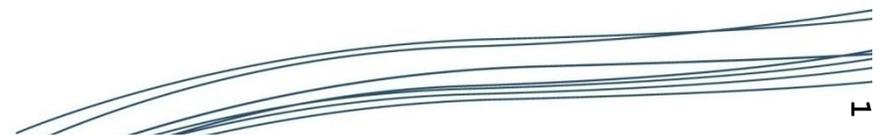
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Comité Régional de la Biodiversité

19 mai 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique



L'état d'avancement des SRCE



9 SRCE adoptés :

- Ile-de-France (21 octobre 2013)
- Rhône-Alpes (16 juillet 2014)
- Nord-Pas-de-Calais (16 juillet 2014)
- Basse-Normandie (29 juillet 2014)
- Haute Normandie (18 novembre 2014)
- PACA (26 novembre 2014)
- Alsace (22 décembre 2014)
- Centre (16 janvier 2015)
- Midi Pyrénées (mars 2015)

Autres projets de SRCE en avril 2015 :

- 7 mis en consultation
- 6 mis en enquête publique

Prévisions à ce stade :

Nombre de SRCE adoptés :
1er semestre 2015 : 12
fin 2015 : 21

Source : Infos disponibles au MEDDE au 1er avril 2015

19 mai 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Etat

d'avancement du Plan d'Action Stratégique

Région PACA et
DREAL PACA

Schéma Régional
de Cohérence Écologique



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
PROVENCE
ALPES-CÔTE D'AZUR

2015

Des actions initiées en 2014 qui seront finalisées en 2015

Les indicateurs de suivi du SRCE **ACT15**



Une analyse pour mettre en évidence la solidarité écologique entre des massifs (réservoirs de biodiversité) et espaces de piémonts (ARPE/RREN/IMBE) **OST03 et OST4**



Un guide pour permettre de prendre en compte le SRCE dans les documents d'urbanisme **ACT17** - (grpt SAFEGE/ECOMED/Appel d'Air/ Denis Berthelot).

Un guide pour répondre aux questions récurrentes de la consultation et de l'enquête publique



19 mai 2015



2015

Des actions programmées pour 2015 -2016

- Des journées de animation **ACT18** :

- Infrastructures linéaires : le 31 mars 2015 + un atelier prévu à l'automne 2015 sur les suivis de la mortalité et le diagnostic des OA
- Agriculture : une journée prévue le 15 septembre 2015 -
- Une réunion spécifique sur les éoliennes au deuxième semestre 2015

0%

écologique Provence Alpes Côte d'Azur



100%

- Les traits de vie des espèces complétés par la « photo-sensibilité » des espèces (CEN PACA) - **ACT17 et ACT16**

0%



100%

- Une plaquette de communication sur le SRCE . septembre 2015 **ACT17**

- Une mise à jour d'un outil interactif sur la TVB et le SRCE (en attente confirmation) **ACT17**

- Plan de vol pour les chiroptères et PLU . ex de Orgon (en attente confirmation) **ACT15 & ACT3**

- Collision et éoliennes **ACT10 & ACT16**





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFECTURE DE LA RÉGION
 PROVENCE-ALPES
 CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



FEDER – FSE 2014-2020

Schéma Régional de Cohérence Écologique



Biodiversité, infrastructures vertes et bleues (PI6d)

35.7 M€ dont 17.8 M€ de FEDER

- Réduire la pression sur la biodiversité en intervenant sur les trames vertes et bleues
- Réduire les surfaces artificialisées par an : de 9 386 ha/an à 5 000 ha/an.

Actions biodiversité: ciblées sur des espaces urbains et périurbains

CALENDRIER DE SELECTION :
Dossiers complets reçus au Conseil régional avant le 30 juin 2015 (pour un Comité régional de Programmation courant novembre 2015)

Bénéficiaires: Collectivités territoriales et leurs groupements, syndicats mixtes, établissements publics, organismes d'études ou de recherche, gestionnaires de réseaux et infrastructures de transports, gestionnaires d'espaces naturels....

19 mai 2015

Types d'actions : exemples

- Biodiversité et **trames vertes**: Équipements et travaux, acquisition d'espaces
- Trames bleues**: Etudes d'avant-projet et travaux d'investissement continuités écologiques et la restauration physique des cours d'eau

Caractère exemplaire ou innovant, Reproductibilité
Inscription dans une stratégie régionale

-Réalizations :

15 ouvrages ; 200km de linéaires de cours d'eau restaurés

2 appels à propositions

:

1.1 AAP trame verte

2.1 AAP trame bleue



Appel PI6d : Trame VERTE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Modalités financières

2,5 M€ FEDER

Seuil Minimum : 50 000 " de coût total pour les études, 100 000 " de coût total pour les autres projets

Une avance, limitée à hauteur de 30% du FEDER, peut être accordée dans certains cas, uniquement pour les porteurs non publics, selon la capacité administrative et financière du porteur de projet, et sur proposition du service instructeur

Types d'actions visées

- Équipements et travaux, y compris étude préalable favorisant les continuités et la perméabilité des infrastructures linéaires. Les études d'avant projet éligibles que si susceptibles de déboucher sur des travaux.
- Travaux d'ouverture de liaisons piétonnes végétalisées sur trames vertes urbaines et périurbaines
- Acquisition d'espace avec intérêt écologique reconnu et nécessaire à la restauration d'une continuité écologique
- Opération permettant de réduire la mortalité faunistique le long des réseaux et de porter à connaissance les enjeux vis-à-vis des aménageurs
- Investissement pour la gestion de l'accueil du public et ayant un impact favorable sur la biodiversité

Actions biodiversité: ciblées sur les territoires à enjeux du SRCE (aire urbaine de Avignon, aire toulonnaise, pourtour de l'Étang-de-Berreõ) et sur les espaces urbains et périurbains.

19 mai 2015



Appel PI6d : Trame Bleue



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Modalités financières

2,5 M" FEDER

Seuil Minimum : 50 000 " de FEDER pour les études, 100 000 " de FEDER pour les autres projets

Une avance, limitée à hauteur de 30% du FEDER, peut être accordée dans certains cas, uniquement pour les porteurs non publics, selon la capacité administrative et financière du porteur de projet, et sur proposition du service instructeur

Types d'actions visées

Études de avant projet et travaux d'investissement ayant une issue immédiatement opérationnelle sur les continuités écologiques et la restauration physique des cours d'eau;

Les études de avant projet sont éligibles si elles sont susceptibles de déboucher sur un ouvrage financé sur le programme opérationnel.

19 mai 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



POIA

Axe 1 : Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de montagne



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines (OS2)

7,62 M€ dont 3,81 M€ de FEDER

- Meilleure protection des espèces et habitats emblématiques du massif alpin
- Diminution du taux d'espèces naturelles d'intérêt communautaire menacées sur les Alpes

Actions biodiversité ciblées sur l'échelle interrégionale

CALENDRIER DE SELECTION : Dossiers complets reçus au Conseil régional avant le 29 mai 2015 (pour un Comité régional de Programmation le 29 octobre 2015), ou le 15 juillet pour le 17 décembre 2015

Types d'actions : exemples

- Gestion patrimoniale et fonctionnelle des milieux et des espaces)
- Soutien d'une ingénierie au sein des territoires de projets alpins visant l'intégration des problématiques de protection de la biodiversité au sein des documents d'urbanisme locaux et des stratégies territoriales de développement et d'aménagement

Caractère exemplaire ou innovant,
Localisation sur un espace valléen,
Inscription dans une stratégie régionale

Bénéficiaires: Collectivités territoriales et leurs groupements, gestionnaires d'espaces naturels, établissements publics des PN, associations, conservatoires, universités et établissements de recherche, PNR...

19 mai 2015



Appel à propositions POIA



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Modalités financières

1,5 MÖFEDER

Seuil Minimum : 50 000 " de coût total pour les études, 100 000 " de coût total pour les travaux

Pas d'avance

Des acomptes à hauteur de 80 % du montant maxi prévisionnel du cofinancement européen peuvent les cas échéant être versées sur justification des dépenses

Types d'actions visées

Production et gestion de connaissances: inventaires naturalistes, programmes de recherche, outils d'observation

Investissement de restauration et conservation des habitats : réalisation d'infrastructures vertes et/ou bleues favorisant la circulation des espèces, création d'ouvrages spécifiques, de haies corridors, travaux de suppression des obstacles, renaturalisation des sols, reconstitution des milieux ouverts ou boisés, gestion des stationnements, cheminements

Autres investissements en faveur du maintien et/ou de la réintroduction d'espèces : équipements télémétriques

Animation territoriale pour la définition d'un plan d'actions pour la prise en compte de la biodiversité dans les docs d'urbanisme

19 mai 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur

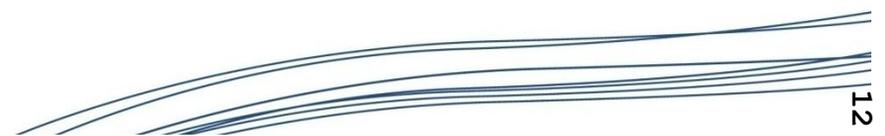


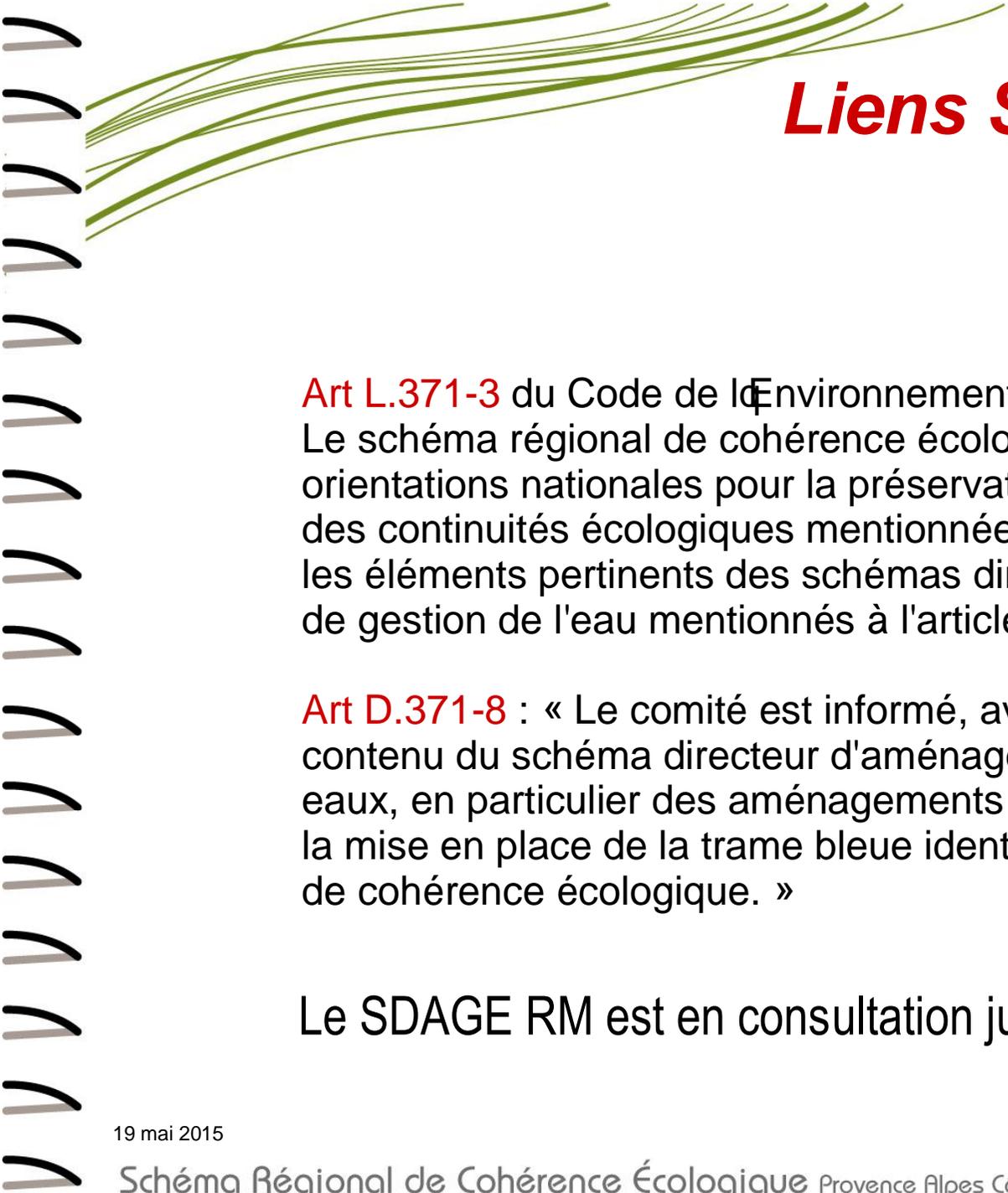


SDAGE et SRCE

DREAL PACA

Schéma Régional
 de Cohérence Écologique





Liens SDAGE-SRCE

Art L.371-3 du Code de l'Environnement :

Le schéma régional de cohérence écologique prend en compte les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques mentionnées à l'article L. 371-2 ainsi que les éléments pertinents des schémas directeurs d'aménagement et de gestion de l'eau mentionnés à l'article L. 212-1.

Art D.371-8 : « Le comité est informé, avant son adoption, du contenu du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, en particulier des aménagements et dispositions retenus pour la mise en place de la trame bleue identifiée dans le schéma régional de cohérence écologique. »

Le SDAGE RM est en consultation jusqu'au 18 juin 2015

19 mai 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



Liens SDAGE-SRCE

SDAGE

Programme De Mesure territorialisé et précis
Bon état des eaux et des milieux aquatiques

L.212-1 ce.

SRCE

Plan action stratégique
Carte de la Trame Verte et Bleue

SDAGE 2010-2015

Prise en compte des éléments pertinents du SDAGE

SRCE 2015-2020

SDAGE 2016-2021

SRCE 2021-2025

SDAGE 2022-2027

Prise en compte des SRCE adoptés depuis plus de 6 mois

L.371-3 ce.

19 mai 2015



Les éléments constitutifs de la TB

Article L.371-1 du CE

Composante bleue :

✓ cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

✓ + zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP

« Socle dur »
les éléments
de la politique
de l'eau

✓ + autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité

Les masses d'eau SDAGE en bon état et très bon état, les réservoirs biologiques, les espaces de fonctionnalité des cours d'eau, les zones humides et les zones de frayères, zonations piscicoles

Compléments
possibles



Eléments pertinents du SDAGE RM

OF6	Fonctionnement des Milieux aquatiques
OF6A	Morphologie et décloisonnement
OF6B	Zones humides
OF6C	Gestion des espèces (faune et flore)
OF2	Principe de non dégradation
OF4	Cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau

19 mai 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur



Les dispositions pertinentes de l'OF6

OF 6A - Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

6A01 & 02	Espaces de bon fonctionnement
6A03	Réservoirs biologiques
6A04	Rives, forêts alluviales et ripisylves
6A05	Continuité écologique des milieux aquatiques
6A06	Axes de vie des poissons migrateurs
6A07	Gestion des sédiments
6A12	Maîtriser les impacts des nouveaux ouvrages
6A16	Milieux marins et lagunaires

19 mai 2015

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence Alpes Côte d'Azur





Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFECTURE DE LA RÉGION
 PROVENCE-ALPES
 CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le SDAGE 2016-2021

Philippe PIERRON
 Agence de l'Eau

Schéma Régional
 de Cohérence Écologique





Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFECTURE DE LA RÉGION
 PROVENCE-ALPES
 CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les actions sur les continuités écologiques

Jean Guillaume
 LACAS

DREAL PACA

Schéma Régional
 de Cohérence Écologique



Des actions de restauration de continuités écologiques aquatiques réalisées pendant la définition du SRCE ACT7

180 actions sont programmées sur la période 2014-2018 sur les ouvrages les plus bloquant situés sur les cours d'eau classés en liste 2

Environ **20 actions par an** sont envisagées

Soit **40 actions** programmées sur 2015-2016

11 actions ont déjà été réalisées, avec le soutien de l'Agence de l'Eau.



Avant



Des exemples d'action



Avant



19 mai 2015

Photos des seuils du pont des Savoyons sur le Buech et de St Bonnet sur le Drac



Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 PRÉFECTURE DE LA RÉGION
 PROVENCE-ALPES
 CÔTE D'AZUR

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le SOURCE

Christelle FRAN CART
 Région PACA

Schéma Régional
 de Cohérence Écologique





Merci pour votre attention

Schéma Régional de Cohérence Écologique



:

+ de 100 mesures qui ont été définies lors des ateliers de co-construction

→ **4** orientations stratégiques (GOS) et **19** actions (ACT) qui ont été identifiées comme étant **les plus efficaces et urgentes** par les participants

Orientation stratégique 1 : agir en priorité sur la consommation d'espace par l'urbanisme et les modes d'aménagement du territoire pour la préservation des réservoirs de biodiversité et le maintien de corridors écologiques

Orientation stratégique 2 : Maintenir du foncier naturel, agricole et forestier et développer des usages durables au regard des continuités écologiques

Orientation stratégique 3 : Développer les solutions écologiques de demain en anticipant sur les nouvelles sources de fragmentation et de rupture

Orientation stratégique 4 : Restaurer, protéger et développer une trame d'interface terre-mer dont le fonctionnement semble directement lié à la création ou à la conservation de réservoirs de biodiversité littoraux ou marins

:

→ **5** Orientations Stratégiques Territoriales (OST) –Les alpes, Rhône Durance, l'arrière pays, de Fos à Toulon, le Littoral





Légende :

Trame verte

- Réservoir de biodiversité
- Corridor

Trame bleue

- Sous-trame "zones humides"
 - Réservoir de biodiversité
- Sous-trame "eaux courantes"
 - Cours d'eau réservoir de biodiversité
 - Plan d'eau réservoir de biodiversité

Autres éléments de la TVB régionale

- Zonages de protection réglementaire (Orientations Nationales TVB) ² et sélections des copilotés PACA

Réseau routier

- Type autoroutier
- Liaison principale

Réseau ferré

- Voie ferrée
- Ligne à grande vitesse (LGV)

Occupation du sol

- Espaces naturels
- Espaces agricoles
- Espaces artificialisés
- Autre cours d'eau non inclus dans la trame bleue

Limites administratives

- Frontière
- Limite régionale
- Limite départementale

¹ Coeurs de parcs nationaux, réserves naturelles nationales et régionales, réserves biologiques en forêt publique, arrêtés préfectoraux de protection de biotope

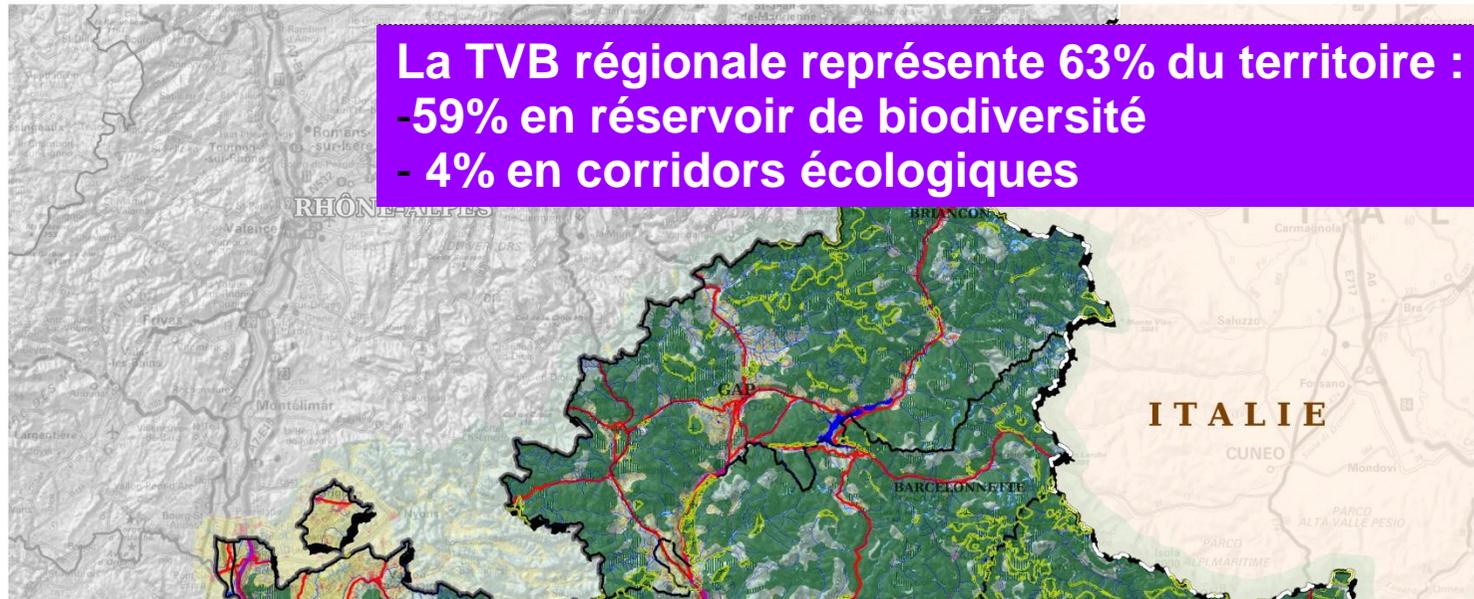
² espaces naturels protégés au titre des DTA06 et DT13, sites acquis et/ou gérés par le CEN PACA, sites identifiés au titre de la SCAP, sites acquis par le conservatoire du littoral ENS, bande littorale à haute naturalité et expertise locale

Format d'impression : A3

Réalisation : Juillet 2014

Sources : QCSOL 2006© CRIGE PACA, ©IGN - BD CARTO©, ©IGN - BD CARTHAGE©, AZI-PACA, ©IGN - GEOFLA©, ARPE Fond : ©IGN - SCAN1000©, ©IGN - BD All©

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence-Alpes-Côte d'Azur

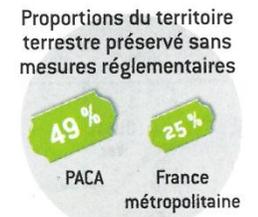
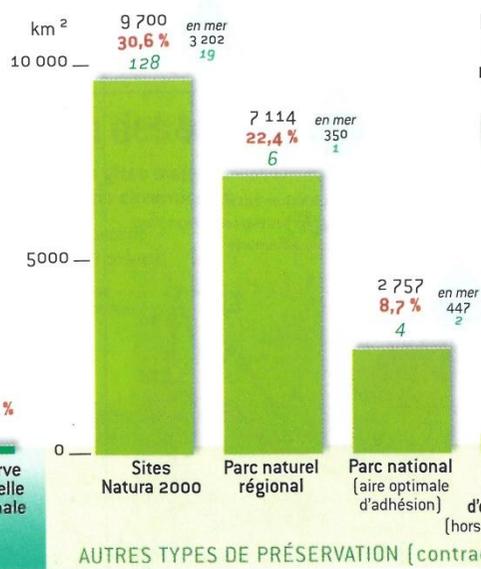
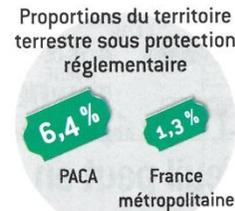
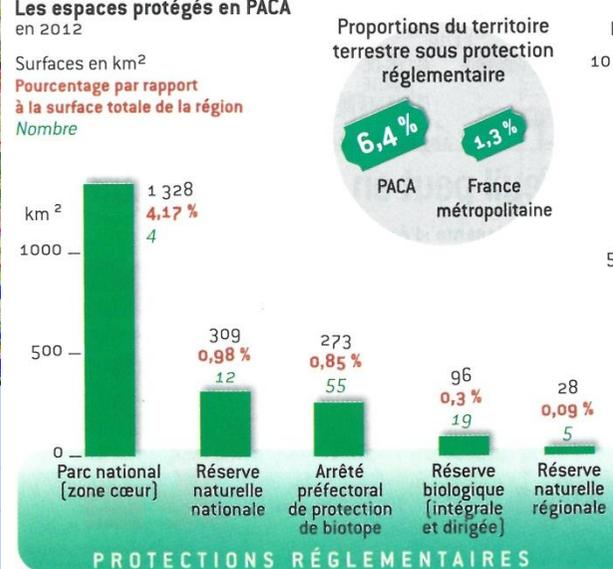


La TVB régionale représente 63% du territoire :
 - 59% en réservoir de biodiversité
 - 4% en corridors écologiques

Des territoires de mieux en mieux préservés

Les espaces protégés en PACA en 2012

Surfaces en km²
 Pourcentage par rapport à la surface totale de la région
 Nombre



Sources : Dreal PACA / SPN - MNHN 2012, BD Topo - IGN

Échelle : 1:950 000

La TVB régionale représente 63% du territoire :
 - 84% de la TVB en objectif de préservation optimale
 - 16% de la TVB en objectif de remise en état optimale

Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objectifs

Recherche de préservation optimale

- Trame verte
- Trame bleue
- Zone humide
- Cours d'eau

Recherche de remise en état optimale

- Trame verte
- Trame bleue
- Zone humide
- Cours d'eau

Limites administratives

- Frontière
- Limite régionale
- Limite départementale

PART DE LA SURFACE TVB CONCERNÉE PAR LES DEUX OBJECTIFS

Objectif	Pourcentage
Recherche de remise en état optimale	16%
Recherche de préservation optimale	84%

- Recherche de remise en état optimale
- Recherche de préservation optimale

Format d'impression : A3
 Réalisation : Juillet 2014
 Sources : OCSOL 2006 © CRIGE PACA, ©IGN - BD CARTO®, ©IGN - BD CARTHAGE®, ©IGN - GEOFLA®, ARPE
 Fond : ©IGN - SCAN1000®

Schéma Régional de Cohérence Écologique Provence-Alpes-Côte d'Azur

